

le universelle
"USSOLIDE"
et répare tout!
chez :
Barras, fers,
Baudère, papeterie,
Desbiolles,
Morard,
Morel, papeterie.
Brillard, commerce de fer.
Châtel-St-Denis.

louer
chez M. Torche, La Trême.

on à vendre
sement située près du champ
He. Conditions de paiement
ables.
M. A. Andrey, notaire,

asin à louer
ville. L'Agence Haassenstein
ulle, indiquera. 35

louer :
ement de suite.
ve Gamba, près du Tirage.

on à vendre
foléson, à Bulle. Facilité de
dresser à Henri Pasquier,
ulle.

POULES
le les soigner, nourrir, loger,
obtenir de bons résultats en
onte d'hiver, ponte d'été, etc.,
oud-Landolf, ancien avi-
sanne, rédacteur et confé-
Un beau volume de 336 pa-
gravures, fr. 3.50.
l'auteur.

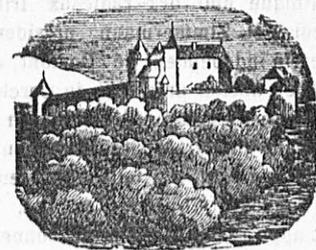
à vendre.
de la gare de Châtillens,
ente, avec moteur élec-
e, raboteuse, mortaise,
ron.

Suisse
millions.
gne
jusqu'à la veille
ntimes.
ivrets gratuits.
gne
à ou se rendant
pôt minimum de

re 1910 : 8046.
663,870.70.
Fribourg
Domdidier,
roud.



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
" . . . 6 mois » 2.50
Etranger. 1 an » 9.—
" . . . 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 7¹² 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁰ 9⁰⁰ — BULLE, arr. 9⁰⁰ 12¹⁰ 4⁰⁰ 8⁵⁵ 10⁴⁰

ANNONCES
District de la Gruyère : une
seule insertion, 15 c.; annon-
ces répétées, 10 c. Canton
et Suisse, 15 c. Etranger,
20 c. la ligne ou son espace.
RÉCLAMES : Suisse, 30 cent.
Etranger, 40 c. la ligne.
S'adr. à l'Agence de pu-
blicité Haassenstein et Vo-
gler, 84, rue de Bouleyres
(Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 10 janvier 1911.

Le banquet des Rois.

Dimanche, 8 janvier, à Bulle. La place du Cheval-Blanc fourmille de gens ; des groupes nombreux passent ; presque tous sont des campagnards souriants, la joie se lit sur les visages ; ces groupes descendent en cadence la grand'rue et marchent au drapeau, qui en signe de ralliement flotte sur le Cercle des Arts et Métiers. De la gare aussi débouchent des foules.

Mais sur la place l'animation se fait plus dense. Du clocheton de la tour de la Porte-d'Enhaut, 12 coups s'égrèment en gai carillon. A la façade de l'Hôtel du Cheval-Blanc, l'épée couronnée brille dans un reflet de soleil et de givre ; elle frissonne, cette épée, et, comme un dard, elle pointe dans la direction de Fribourg. Au-dessous se détache en lettres d'or cette date : 1831. Symbole et souvenir. Comme fond de ce tableau, la merveilleuse et imposante masse des blanches montagnes toutes resplendissantes sous les feux irradiants du soleil.

Mais... ces roulements des tambours, là-bas... écoutez... Les voici !

Ce sont les montagnards, les Gruyériens de l'alpe et des profondes vallées de Charmey ; ils viennent en cohortes serrées et joyeuses ; à eux s'est jointe la phalange de l'industriel village de Broc. Car, à Bulle, en ce jour, a lieu la réunion de tous ceux qui aspirent à plus de liberté, plus d'indépendance et de justice ; c'est le jour des amis de la patrie et du progrès.

Cependant, sur cette place du Cheval-Blanc, quelques visages semblent figés d'un sentiment de dépit et de haine. A mots entrecoupés, des impressions s'échangent ; nous avons même surpris ce dialogue :

— Etonnants ces radicaux ! Décidément des hommes à part. Plus nos feuilles disent que la minorité fribourgeoise s'effrite, mieux leurs fêtes réussissent, plus ils sont nombreux.

— En effet, leur abstention dans nos Conseils n'a donné que plus de vie à ce parti. Nous voilà bien seuls pour pleurer notre misère.

— Oui, les affaires tournent mal, chez nous ! Le prestige du parti conservateur baisse autant que notre crédit et nos finances ; notre chef n'est

pas pris au sérieux à Berne et devient suspect chez nous ; sa voix (?) ne parvient plus à rallier les trop nombreux tire-au-flanc.

— Moi, ce qui m'enrage, c'est que ces diables de radicaux ont toujours le soleil du bon Dieu pour eux !

— C'est vrai qu'ils n'ont jamais eu leur journée des parapluies. Tandis que nous, quelle guigne pour nos fêtes. Rappelez-vous le Kaiolikentag, le congrès marial, quel déluge !

— Oui ; nous qui voulons monopoliser le bon Dieu, tous ses saints et les places du paradis, nous qui sommes leurs champions sur cette terre, nous sommes tout de même bien mal récompensés. C'est à dégoûter...

— Malheureux, ne blasphémez pas. Dieu est juste et ne punit que les vrais mécréants !

Le reste de la conversation se perd dans le bruit des tambours.

Cependant, dans la grand'rue un cortège se forme. 11 bannières, toutes chatoyantes d'or et de soie, claquent joyeusement dans l'air pur ; devant, le vénérable drapeau de 1848 du Cercle de la Sarine, flotte fièrement. Le corps de musique de Bulle, en grand uniforme, très imposant, précède le cortège. Puis vient le groupe des invités du dehors suivi d'une colonne de 600 hommes. Ce cortège défile à belle allure dans les rues baignées de soleil et entre deux haies de population. Il se rend à la halle de gymnastique où sera servi le traditionnel banquet. La halle est fort bien décorée de verdure et d'emblèmes patriotiques. La tribune est surmontée de la croix fédérale entourée de faisceaux de drapeaux aux couleurs cantonales et fédérales. Menu de choix excellemment servi par M. Gaillard, le distingué maître d'hôtel des Alpes, aidé d'une légère compagnie d'accortes sommelières. La fanfare anime encore cette première partie de ses plus belles productions.

Cependant, comme par enchantement, le silence se fait. M. Despond, conseiller communal de Bulle, président du Cercle des Arts et Métiers, paraît à la tribune. Il se dit heureux de cette journée qui est belle à deux points de vue : elle est la journée des radicaux gruyériens ; elle est fêtée par une nombreuse assistance.

La mission du président du Cercle est aussi celle du maître de céans. Il

se doit à ses hôtes et tient avant tout à saluer leur présence. Cette tâche est bien délicate car, comment s'exposer à ne personne omettre, si la liste comprend une foule de délégations de tous les villages du district, des diverses localités du canton et aussi du dehors. C'est ainsi que nous entendons cette énumération : Cercle du Faubourg de Genève ; Cercle des Vieux-Grenadiers de Genève ; groupe de Philibert Berthelier, à Genève ; Cercle radical de Genève ; Association radicale fribourgeoise, à Genève ; Cercle démocratique de Lausanne ; Cercle démocratique de Château-d'Oex ; Cercle démocratique de Payerne ; Cercle littéraire et de commerce de Fribourg ; Cercle des travailleurs de Fribourg ; Association démocratique de Fribourg ; Cercles radicaux et indépendants de Châtel-St-Denis, de Morat, d'Estavayer, de Romont, la Jeunesse romontoise avec sa jeune bannière ; les Cercles démocratiques de Sorens, de Charmey, de Vuadens, d'Hauteville, de Cerniat ; l'Union ouvrière de Bulle. La Broye s'est particulièrement distinguée par une délégation de 39 citoyens parmi lesquels le Conseil communal de Murist au complet.

La foule fait une belle ovation à cette phalange de délégations, à ces nombreux amis du dedans et du dehors.

Cependant, après le salut aux vivants, il convient d'honorer la mémoire de ceux que la mort a fauchés. La liste aussi en est bien longue ; la voici : Perret Adolphe ; Remy Nicolas ; Pythoud Jacques ; Vauthey Tobie ; Genilloud François ; Demierre Paul ; Tercier Appolinaire ; Tercier Justin ; Burgisser Albert ; Bellora Joseph ; Butty ; Moosbrugger, avocat.

L'assemblée se lève en signe de deuil.

M. Despond passe encore en revue les faits politiques qui ont marqué l'année 1910. Si la situation des partis n'a pas varié dans le canton de Fribourg, c'est-à-dire si le régime conservateur n'a fait que continuer le règne de l'injustice et de la dilapidation, sur le terrain fédéral, la vie politique a été peu mouvementée hormis la question de la Proportionnelle que le parti conservateur suisse a mise sur le tapis. On connaît le résultat de cette votation.

1911 sera plus fertile au point de vue politique. Les élections communales, les élections cantonales, le renouvellement du Conseil national, voilà autant de choses en vue. En toutes, le parti radical saura faire son devoir selon les circonstances. En tout cas, il continuera à stigmatiser les abus du pouvoir et la mauvaise gestion des deniers du peuple car on ne nous enlèvera pas le droit de la critique, en dépit de la prétendue « mission divine » que s'arroge le gouvernement. « Nous voulons le pouvoir du peuple et par le peuple » s'écrie l'orateur aux applaudissements répétés de l'assemblée ; il porte son toast à un gouvernement où régnera l'équité par la représentation de la minorité fribourgeoise.

Pour diriger une assemblée aussi imposante, il faut des majors de table passés maîtres dans cette tâche délicate. C'est pourquoi le président confie ces fonctions à M. Arnold Desbiolles, auquel succédera bientôt M. Louis Blanc, conseiller communal de Bulle.

M. Desbiolles donne lecture d'une foule de télégrammes et de lettres d'amis que des circonstances diverses ont empêchés d'assister à la fête de ce jour. Voici quelques noms des signataires de ces missives : M. le D^r Thurler, à Estavayer ; M. Forrel, à Genève ; D^r Gobat, à Berne ; M. le conseiller national Couchevin ; M. le conseiller national de Lavallaz ; comité central du parti radical valaisan ; M. Romieux ; M. Besson, ancien conseiller d'Etat de Genève ; M. Weissenbach, ancien conseiller d'Etat, à Fribourg ; M. Perréard, conseiller d'Etat, à Genève ; M. Ganty-Berney, à Château-d'Oex ; Comité central du parti radical de Lucerne ; M. Jean Zaugg, le vétéran du Sonderbund, etc., etc.

Tous ces témoignages de sympathie reçoivent les acclamations de l'assistance.

La série des discours s'est continuée durant quelques heures trop vite écoulées. Nous avons vu défiler à la tribune des orateurs choyés comme M. Félix Glasson, syndic de Bulle, qui a porté le toast à la patrie ; M. l'avocat Dupraz, au nom du Comité cantonal du parti radical fribourgeois ; M. Ritzchel conseiller national de Genève et M. l'avocat Hudry, député au Grand Conseil de ce canton ; M. Borgeaud, le vénéré président du Cercle démocratique de Lausanne ; M. Xavier Folly, le sym-

pathique ami des radicaux fribourgeois ; M. Zimmermann, président du Cercle indépendant de Romont, et M. Gobet, ancien président du Cercle des Arts et Métiers ; M. Marchon, représentant du Cercle des travailleurs de Fribourg ; M. Castella, de Genève ; M. Sandoz, publiciste, etc., etc. Tous ont apporté des saluts et de bonnes paroles.

Nous en reparlerons.

Une besogne ingrate.

(Suite et fin).

L'Etat s'est servi du bilan de la Banque de l'Etat pour nouer les deux bouts ; or, dans ce même bilan, que de rognures il y aurait à faire ! On y voit figurer 3200 actions des Usines hydro-électriques de Montbovon, pour leur valeur nominale, et on n'y trouve pas trace des vastes forêts de Bohême que la banque est en train d'exploiter, preuve évidente que ces comptes sont aussi inextricables que ces forêts.

Dites-nous, ô Fribourgeois mystificateur, où nous pouvons trouver cette contrevalet de cent millions !

Mais pourtant, les comptes de l'Etat ont leur éloquence.

C'est ainsi que nous y voyons clairement la progression constante des impôts, de ces impôts que le Fribourgeois dit immuables. Comparez ces chiffres, ils en valent la peine. L'Etat a perçu en impôts :

en 1881,	francs 2,096,000.—
en 1890,	> 2,763,000.—
en 1908,	> 3,207,914.60
en 1909,	> 3,295,224.79

Voilà ce que notre confrère appelle une cote invariable !

Chaque année, les impôts progressent, ce qui ne prouve nullement que le peuple se soit enrichi d'autant ; si le taux de l'impôt n'a pas varié, c'est que les taxes cadastrales ont été revisées et augmentées, c'est que les commissions des péréquateurs ont majoré les revenus imposables. Et, chose singulière, plus l'Etat percevait d'impôts, plus le pays s'appauvrit, plus haut s'élevaient les dettes, puisqu'elles atteignent 100 millions.

Il y a pourtant des recettes que l'Etat dédaigne et qui cependant ne

seraient pas négligeables. Citons un exemple, pris au hasard et que chacun pourra apprécier.

En 1880, déjà un député de l'opposition reprochait au Conseil d'Etat de n'avoir pas mis en adjudication le fermage des annonces de la *Feuille officielle*. En famille, ce fermage avait été remis à un tiers contre une redevance de minime importance, alors que l'Etat aurait pu en retirer près de 30.000 francs. Or, depuis 1880, le favoritisme continue. Aujourd'hui encore, l'Etat afferme la *Feuille officielle* à l'Imprimerie catholique pour la bagatelle de 4000 francs, bien qu'il pourrait en retirer 40.000 en traitant directement avec une agence. C'est donc 30.000 francs que l'Etat perd chaque année volontairement et cela depuis 30 ans. C'est bien près d'un million et demi que le canton a dédaigné... au profit de qui ?

Dites-le donc, ô Fribourgeois, vous qui fréquentez la coulisse !

Mais, une fois de plus, comme le Fribourgeois le disait en 1901 :

« Les soi-disant gouvernementaux ont une manière de raisonner extrêmement simple.

Ils disent :

« Nous sommes au pouvoir, nous voulons y rester, car c'est bon. Nous disposons de l'argent et nous voulons le manipuler encore, car c'est bon.

Nous accaparons toutes les places et nous voulons les garder, car c'est bon.

Nous profitons de toutes les entreprises et nous voulons en bénéficier toujours, car c'est bon.

Oui, vraiment, c'est très simple !

Et ils ajoutent :

« Pour parvenir, nous avons combattu et renversé un gouvernement légitime, conservateur, catholique, nous n'avons pas respecté le pouvoir établi...

Mais maintenant que nous y sommes, cela n'est plus permis, c'est devenu un péché de faire opposition, c'est mettre la religion en danger que de nous combattre, nous qui sommes « l'incarnation du catholicisme intégral ».

Et enfin, lamentablement, ils s'écrient :

« Oh ! laissez-nous ! Laissez-nous

jouer, prendre grasse, prendre bourse, étonner le monde, épater les Confédérés et... ajouter encore des millions mignons aux cinquante millions de notre dette cantonale ! »

Que pense de cette prophétie, notre si gouvernemental Fribourgeois ?

NOUVELLES SUISSES

Dîner diplomatique. — Le dîner traditionnel offert par le Conseil fédéral aux diplomates étrangers accédités à Berne aura lieu le 21 janvier.

Au Lötschberg. — Pendant le mois de décembre, la galerie d'avancement du tunnel du Lötschberg a progressé de 409 mètres, soit 247 du côté nord et 162 du côté sud. A la fin de l'année la longueur de la galerie était de 13.312 mètres soit le 91,6 % de la longueur total du tunnel. L'avancement moyen par jour a été, sur le côté nord, de 8m. 52 et, sur le côté sud, de 5 m. 59.

La température de la roche a été de 25,8 degrés centigrades du côté nord et de 30 degrés du côté sud. L'écoulement d'eau du côté nord a été de 200 litres et du côté sud de 62 litres à la seconde. Le nombre des ouvriers occupés a été en moyenne de 2386.

En raison des progrès constatés dans les travaux de percement du tunnel, un nouveau million de la subvention fédérale a été versé cette semaine à la compagnie des Alpes bernoises.

Genève. — Un drame. — Un drame de la jalousie s'est déroulé vendredi soir dans le quartier de la Cluse. Un nommé Jaquemard, Français, déserteur, 30 ans, marchand de pommes de terre, a tiré, dans la rue de l'Aubépine, deux coups de revolver sur sa maîtresse, âgée de 23 ans, qui tomba grièvement blessée. Elle a été transportée à l'hôpital dans un état grave. Jaquemard se tira ensuite trois coups de revolver dans la tête. Son cadavre a été transporté à la morgue.

A L'ÉTRANGER

Belgique. — Déraillement. — Un train de voyageurs a déraillé vendredi après midi à proximité du viaduc de la Porte-du-Parc, entre Mons et Charleroi. Hainaut. La locomotive est allée se jeter dans le bassin de l'alimentation. Le mécanicien et le chauffeur ont pu sauter de leur machine, mais un garde-bagages a été écrasé.

— D'où venait ce cri ?
— Nous ne pourrions le dire.
Elles le suivent parce qu'elles ont peur.
Le marquis passe devant le fauteuil de l'aveugle, au pied duquel traîne la couverture qui avait garanti ses genoux contre la fraîcheur du soir.
— Ma mère est rentrée, dit-il.
Et il paraît soulagé. Il l'est, en effet, sans savoir pourquoi, comme s'il avait redouté un malheur pour elle.
Puis il avise le pavillon des bureaux. La fenêtre de la caisse est éclairée. Il sait que Jactel travaille là. Le vieil employé l'en a prévenu.
— Jactel me renseignera, se dit-il.
Et il court vers le pavillon.
Gilberte ne le quitte pas ; les deux domestiques sont tremblantes et se serrent l'une contre l'autre.
Et sur le seuil, le marquis, tout à coup, recule terrifié.
Deux corps devant lui sont étendus, inanimés ; les lampes brûlent toujours sur les bureaux, et le marquis reconnaît sa pauvre mère. Le visage de Jactel est inondé de sang. Il y a donc un crime ?

Une dizaine de voyageurs sont plus ou moins grièvement blessés.

Russie. — Les tremblements de terre du Turkestan — On a retrouvé au milieu des éboulements des gorges et des grottes de montagnes situées à l'est et à l'ouest de Wjernyi une grande quantité de cadavres d'hommes et d'animaux.

Les nouvelles reçues de Tokmak Pischpek, de la vallée de Buam et de la rive du nord-ouest du lac d'Issyk-Kul font croire que le foyer du tremblement de terre a été la rive orientale du lac d'Issyk-Kul ou le pays situé au sud de cette région.

Les communications télégraphiques sont interrompues avec la rive nord du lac. Les profondes modifications de la surface du sol ont coupé la route de Prjekelsk. Des ingénieurs spécialistes ont été envoyés sur les lieux. 700 familles sont sans abri à Wjernyi. Elles logent pendant le jour dans les casernes et les écoles, mais pendant la nuit, malgré un froid de 10 degrés, elles campent à la belle étoile de peur de nouvelles secousses sismiques.

Hongrie. — Les fous sanguinaires. — Un garde-chasse hongrois de Tapocka, du nom de Farkas, a tué pour des motifs encore inconnus trois de ses enfants. Il blessa aussi très grièvement sa femme. Un seul des enfants du garde-chasse put, en se cachant sous un lit, échapper au massacre.

Les autorités prévenues arrivèrent bientôt pour arrêter l'assassin, qui se défendit à coups de fusil et fut tué par un gendarme.

Monaco. — La constitution monégasque. — Les trois juristes français chargés d'élaborer la constitution de Monaco ont terminé leurs travaux.

Le projet tient compte du fait que la principauté est habitée par une plus forte proportion d'étrangers que de Monégasques, et que les intérêts financiers des étrangers sont bien plus considérables que ceux des indigènes.

Les Monégasques sont égaux devant la loi ; le pouvoir législatif est exercé par le prince, assisté d'un Conseil national de 21 membres. L'inviolabilité du domicile et de la propriété, la liberté individuelle et la liberté des cultes sont garanties. La principauté est divisée en trois communes ayant chacune un conseil municipal. Les femmes peuvent prendre part à l'élection des conseillers municipaux. Rien n'est modifié dans l'organisation judiciaire.

La constitution entrera en vigueur en 1911.

Il fait signe à Gilberte et lui montre le caissier.
— Va, dit-il, va !...
Et lui-même s'agenouille auprès de la marquise et lui prodigue ses soins.
Dans la première surprise, dans le premier effroi, le marquis n'a pas remarqué le coffre-fort ouvert, ni les traces de l'effraction. Il ne songe qu'à sa mère.
Elle ne paraît point blessée. Elle respire. Il met la main sur le cœur. Le cœur bat. Elle n'est qu'évanouie.
C'est alors seulement, en lui prenant les mains, qu'il s'aperçoit que l'aveugle serre convulsivement entre ses doigts un lambeau d'étoffe.
Elle ne le lâche pas, même dans son évanouissement.
Gilberte se relève, terrifiée, et se rapproche de son père.
— Mort ! dit-elle, en désignant le caissier.
Et elle s'empresse auprès de sa grand-mère avec le marquis.
L'aveugle finit par revenir à la connaissance.
— Mère ! mère ! disent-ils tous deux, pour se faire reconnaître.

FEUILLETON DE « LA GRUYERE »

39

La Fée Printemps.

PAR
JULES MARY.

III

Autour d'un mystère.

Le marquis et Gilberte ont entendu le cri poussé par le malheureux caissier.

Le marquis a vu un homme grimper le long des espaliers et essayant d'escalader le mur.

Le cri entendu tout à l'heure était un cri d'angoisse et l'homme qui grimpeait là fuyait comme un criminel...

Quelque chose de grave s'était donc passé, pendant sa promenade ?... Quoi ?...

Mais combien son trouble augmenta en reconnaissant son frère en cet homme qui fuyait devant lui, et que la lune toujours pure dans le ciel bleu éclaira en haut du mur...

Laurent ! son frère ! chez lui, cette nuit-là ?...
Qu'était-il venu faire ?
Et frappé au cœur, le marquis, interdit, n'avancait plus.
— Qu'est-ce donc ? disait-il. Qu'est-ce donc ?
Puis l'idée lui vient qu'il s'est trompé, qu'il a mal vu cette nuit.
Il se tourne vers Gilberte.
— Est-ce que tu as reconnu l'homme ?
— Oui, mon père.
— Mon oncle Laurent.
— Mon Dieu, que se passe-t-il ? Qu'est-il venu faire, le misérable ? Quelle nouvelle infamie prépare-t-il ?
Il se hâte de regagner la maison.
Il rencontre, près des pelouses, la cuisinière et la femme de chambre. Elles sont sorties au cri de Jactel. D'où vient ce cri ? Elles l'ignorent. Puis elles s'effrayent. Elles restent là, effarées, sans prendre de parti.
Le marquis les interroge :
— Qu'y a-t-il ?
— Nous ne savons pas.
— Vous n'avez rien entendu ?
— Un cri épouvantable...

CANTON

Ecoles — Voici les militaires d'écouter nos

2^{me} division, juin, Colo, compagnies lombier, du 5 juin à Yverdon école, 21 j, 4^{me} école, lombier.

Cavaleri Artilleri recrues de 22 mai, B batteries 1^{er} août, 1 Artilleri recrues de 6, du 3 ment sera Artilleri des Cies d 6, 9 et 10 Thoune et

Génie : Brougg ; Brougg. Troupes 2^{me} et 8^{me} Bâle. Admini Thoune.

Vétér prie de ra lieu dimar Fribourg, étaient a frontières allemande

Nous a un appel du Comité Major Capitai Major Capitai

Jos. Ed

G

† M. pré. — déjà, les nonçatens de M. le pendant,

Il s'a so les yeux ; été si gra bouleversé de suite tr ne sait pas reaux de petite-fille Et elle — Quoi Ils ont quelque h sée est de — Mère mes aupr nous vous — Me d'être déte Et lente front. Et doigts, ce manche rappelle l — Mon Et ils l core et qu

CANTON DE FRIBOURG

Ecoles et cours militaires. — Voici le tableau des écoles et cours militaires de 1911 pour ce qui concerne nos troupes :

Ecoles de recrues.

2^{me} division : 1^{re} école, 29 mars - 3 juin, Colombier ; 2^{me} école, deux compagnies à Yverdon et une à Colombier, du 26 avril au 5 juin, puis, du 5 juin au 1^{er} juillet, une compagnie à Yverdon et deux à Colombier ; 3^{me} école, 21 juin au 26 août, Colombier ; 4^{me} école, du 13 sept. au 18 nov., Colombier.

Cavalerie : 12 janv.-13 avril Aarau. Artillerie de campagne : 1^{re} école, recrues des batteries 1 à 12, 7 mars-22 mai, Bière ; 2^{me} école, recrues des batteries 13 à 18 et 31 à 36, 17 mai-1^{er} août, Bière.

Artillerie de montagne : Toutes les recrues des batteries de montagne 1 à 6, du 3 mai au 18 juillet. (L'emplacement sera désigné ultérieurement.)

Artillerie à pied : Toutes les recrues des Cies d'artillerie à pied 1, 2, 4, 5, 6, 9 et 10, du 22 août au 6 nov., à Thounne et Payerne.

Génie : Sapeurs, 22 mars-27 mai, Brougg ; pontonniers, 31 mai-5 août, Brougg.

Troupes sanitaires : Recrues des 1^{re}, 2^{me} et 8^{me} divisions, 8 mai-8 juillet, Bâle.

Administration : 8 mai-8 juillet, Thounne.

Vétérans de 1870. — On nous prie de rappeler la réunion, qui aura lieu dimanche prochain, 15 janvier, à Fribourg, de tous les vétérans qui étaient au service d'occupation des frontières pendant la guerre franco-allemande.

Nous avons déjà publié à cet effet un appel signé des membres ci-après du Comité d'initiative :

Major Charles Weck, major au 39^e. Capitaine Hippolyte Weck, lieutenant, batterie 13.

Major Raymond Bocard, lieutenant, 2^e chasseur 39^e. Capitaine Léon Galley, adjudant au 39^e.

Jos. Emmenegger, four, 4^e comp. 39^e.

GRUYÈRE

† **M. le notaire Jules Dupré.** — Depuis quelques semaines déjà, les plus fâcheuses nouvelles annonçaient la gravité de l'état de santé de M. le notaire Dupré, à Bulle. Cependant, surmontant la maladie, grâce

à la soutienne sous les bras, elle ouvre les yeux ; mais tout à l'heure son émotion a été si grande, elle a été si profondément bouleversée qu'elle ne se souvient pas tout de suite très bien de ce qui s'est passé, qu'elle ne sait pas pourquoi elle est là dans les bureaux de la caisse, pourquoi son fils et sa petite-fille la portent ainsi.

Et elle demande, étonnée :

— Quoi donc, mes enfants, quoi donc ?

Ils ont compris qu'elle a dû assister à quelque horrible scène et leur première pensée est de la rassurer.

— Mère, ne craignez plus rien. Nous sommes auprès de vous. Nous vous protégerons, nous vous défendrons...

— Me défendre, dit-elle... J'ai donc besoin d'être défendue ?

Et lentement elle passe la main sur son front. Et tout à coup elle sent, entre ses doigts, ce lambeau d'étoffe, arraché à la manche de Romain Goux, et ce détail lui rappelle la scène tout entière.

— Mon Dieu ! dit-elle.

Et ils la voient qui devient plus pâle encore et qui se met à trembler.

(A suivre).

à une nature remarquable de résistance, à un régime hygiénique scrupuleusement observé, M. Dupré retourna quelques jours à son étude. Ce fut malheureusement la cause de sa perte. Une pleuro-pneumonie l'a emporté dans la soirée de dimanche. Il avait atteint le bel âge de 86 ans, qu'il portait fort allègrement du reste.

Tous ceux qui ont connu le défunt garderont de lui le souvenir de l'homme doué d'une culture supérieure, d'une courtoisie exquise et de relations agréables. C'était l'homme minutieux en affaires, aimant la régularité et la ponctualité, alliées à une parfaite urbanité. Il fut, vers 1847, receveur d'Etat ; il fonctionna de nombreuses années comme greffier des justices de paix de Vaulruz et de Bulle.

Homme aimant le progrès, il s'intéressa dès le début à la formation de la Société électrique dont il fut le président jusqu'à sa mort.

M. Dupré ne fit pas de politique militante. Cependant, il se ralliait ouvertement au parti libéral-radical qu'il appuyait toujours, et tout spécialement depuis une vingtaine d'années, moralement et efficacement.

Qu'il repose en paix !

Aux familles en deuil, nous présentons nos respectueuses condoléances.

Le Banquet des Rois. — Comme il fallait s'y attendre, nos feuilles gouvernementales ont sorti leurs vieux clichés pour atténuer l'effet de la belle manifestation du banquet des Rois. Parce que les participants à ce banquet observent une réelle dignité, parce qu'ils ne commettent pas les gamineries auxquelles on est accoutumé dans les fêtes tépelettes, ces braves feuilles trouvent que ça manque d'enthousiasme ! Sans doute il n'y avait pas d'enthousiasme, si par ce mot elles entendent les beuveries, le chahut, les cris et les séances de boxe si fréquentes parmi ces messieurs selectes. De cet enthousiasme-là, nous n'en avons cure.

Quant à la participation au banquet, le *Fribourgeois* comme la *Liberté*, toujours consciencieux à leur façon, ne sont jamais capables de compter au delà de 500 ; ce chiffre est invariable ; si la chose peut intéresser ces confrères, nous leur dirons que la halle contenait exactement 650 couverts et qu'au surplus une trentaine de personnes n'ont pu y trouver place.

A titre de souvenir, nous rappellerons aussi au *Fribourgeois* ces mots que lui jetait régulièrement le très conservateur *Messageur*, au lendemain du banquet des Rois : c'est qu'il y restait toujours un peu de sauce pour le *Fribourgeois*. A votre service, confrère !

Population de Bulle. — Le *Fribourgeois* se dit inspiré par des organes compétents pour annoncer que la population de Bulle dépasse 4000 âmes. La chose ainsi présentée est erronée car la préfecture qui vient de terminer les pointages des résultats n'est nullement un organe compétent pour fixer le chiffre définitif de la population, d'autant plus qu'elle fait certainement application des instructions archifusées données par le Département de la police cantonale. L'organe compétent qui établira les résultats en dernier ressort est le bureau de statistique de Berne, dont le travail ne sera connu que dans quelques mois.

Communiqué. — Jeudi, 12 courant, à 1 1/2 h. du jour, le syndicat chevalin fera donner une conférence par M. le professeur de Brémont, sur l'élevage du cheval. Tous les agriculteurs y sont cordialement invités.

NON

je n'achète que le délicieux Chocolat au lait
MILKA SUCHARD
et je ne le regrette

114

JAMAIS

Enrhumés, touseurs,

guérissez-vous avec un Emplâtre américain **Rocco** à double de flanelle, révulsif bienfaisant, qui réalise les derniers perfectionnements de ce genre de médication, ne gêne en rien et ne saut pas.

Exiger le nom de **Rocco**. Dans les pharmacies à fr. 1.25. **Bulle** : Pharmacies **Barras, David et Gavin**.

Tailleuse

La soussignée vient de s'établir **tailleuse pour hommes**. Par un travail prompt et soigné, elle s'efforcera de satisfaire sa clientèle.

Se recommande **Marie RISSE**, près de la Gare, **Le Paquier**.

A remettre

pour cause de départ, **magasin complet de denrées alimentaires**, au centre d'un village industriel de la Gruyère. S'adresser à Haasenstein et Vogler, à Bulle. 122

PERDU

entre Broc et Charmey chapeau feutre mou, noir. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

Société de Patinage.

Soirée familière

Tombola

Dimanche 15 janvier, à 8 1/2 h. Grande salle de l'Hôtel Moderne

Montagnes de Sonchaud - Naye.

Fruiter

pour la saison d'été 1911. Adresser offres de service à **M. Albert Masson, Veytaux**.

Contre toux, rhumes



Avis aux dames

Un bon gain accessoire est pour dames et messieurs la vente du thé, cacao et chocolat aux connaissances. Occupation facile. Demandez échantillons gratuits à la fabrique **Hch. Rudin-Gabriel, à Bâle**.

† Mademoiselle Marie **BISIG** ; Monsieur **Albert BISIG** ; Monsieur et Madame de **LOSTALOT DE BACHOUË** ; Monsieur le Docteur **BISIG** ; Madame **Isabelle THORIN** ; Madame **Hélène SCHERLY** ; Monsieur **Albert CUONY** ; Monsieur et Madame **d'OVSJANNIKOFF** ; Monsieur et Madame **Léon PITTET** et leurs filles ; Monsieur et Madame **Charles BROILLET** et leur fils ; Monsieur et Madame **KALLENBACH** et leurs enfants ; Madame **CUONY-SCHERLY** et ses enfants ; Mademoiselle **Lucy CANTIN** ; Monsieur et Madame **Félix CANTIN** ; Monsieur et Madame de **HORNSTEIN** et leurs enfants ; Monsieur et Madame **ARTUS** et leurs enfants, Mademoiselle **Hélène WEISSENBACH** ; Monsieur et Madame **Albert de CASTELLA** et leur fils ; Monsieur **Rodolphe de CASTELLA** ; les familles **DUPRÉ REPOUD** et **DEOROUX**.

Ont la grande douleur de vous faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jules Dupré

Notaire

leur cher oncle, beau-frère, cousin germain et cousin, décédé, muni des Sacrements de l'Eglise, à Bulle, Grand'rue 16, le 8 janvier 1911, à l'âge de 86 ans.

L'enterrement aura lieu à Bulle, le 11 janvier, à 9 1/4 h. du matin.

En ville, on est prié de considérer le présent avis comme lettre de faire part.

Le Conseil d'administration de la Société Electrique de Bulle fait part de la perte qu'il vient d'éprouver en la personne de

MONSIEUR

Jules DUPRÉ,

notaire,

son dévoué président, depuis la fondation de la Société jusqu'à ce jour.

L'enterrement aura lieu à Bulle le 11 janvier, à 9 heures 1/4 du matin.

R. I. P.

Effet radical



Les Pastilles **Wybert** de la Pharmacie d'Or, à Bâle, dites **Pastilles Gaba**, sont le seul remède qui m'ait débarrassé radicalement et avec une rapidité surprenante d'une toux rebelle à tout traitement. Aussi ne puis-je que les recommander vivement à chacun. **A. S., Berne.** 1 fr. la boîte dans les pharmacies.

Perdu

une couverture de cheval, depuis le Café de l'Avenir à la gare de Bulle. La rapporter contre récompense au Café du Pont.

Liquidation générale à Oron-la-Ville pour remise de commerce

Magasin R. PORCHET, (Ag. Agricole de la Hte-Broye).

Occasion unique, profitez de faire vos achats : Chaussures fines et ordinaires, Bailly, etc., etc. — Grand choix de socques et pantoufles. — Articles de ménage, ferblanterie, coutellerie, broserie, corderie, vaisselle.

15 et 20 % de rabais sur les prix réels
Avoines, sons, maïs en grains, concassé et moulu.

Pompes à purin et coupe-racines au prix de fabrique.

Mises de bois

Samedi 14 janvier, dans la forêt cantonale des Combes, vente en mises publiques de: 110 billons sapin, 90 billons hêtre, 40 stères hêtre, 27 stères sapin, 5 tas de rondins, 8 carrons et 16 grands tas de lattes. Rendez-vous à 9 heures à la ferme du Châtelet.

L'Inspecteur des forêts
du 3^e arrondt.

On cherche

une ou deux
apprenties tailleuses.
S'adresser à Mlle Seydoux, Grand'rue
23, Bulle. [12]

On veut savoir ce que l'on achète!

Tous les surrogats moulus ou en poudre empêchent le client de contrôler si ces produits sont purs ou frelatés, souvent on trouve des mélanges de qualités inférieures, voire même nuisibles.

Le Café de Malt de Kathreiner Kneipp présente, au contraire, l'avantage d'être vendu en grains entiers, dont un procédé spécial conserve le fin arôme. Le Café de Malt de Kathreiner a fait ses preuves depuis 20 ans, il est la boisson quotidienne de millions de personnes dans tous les pays civilisés.

Se méfier des contrefaçons
de qualité inférieure.

**GOUDRON
BURNAND**

Produit suisse, remède naturel extrait
du meilleur pin de Norvège.
30 ANS DE SUCCÈS contre
CATARRHES, TOUX, BRONCHITES
1 fr. 50 dans toutes les Pharmacies.



A base de Vins fins et d'Amers le "CORDIAL" Sandoz se recommande par ses propriétés apéritives.

SANDOZ & FILS, MÔTIERS (Travers)

IRRÉVOCABLEMENT Tirage 23 février 1911.

Dans la grande salle de la maison judiciaire.
Loterie du Casino-Théâtre de la ville de Fribourg

1^{er} lot: 50.000 Francs

Le billet: 1 franc.

Conditions générales de vente.

1 billet	1 fr.	14 billets	10 fr.
3 billets	2 fr. 70	30 billets	20 fr.
6 billets	5 fr.	50 billets	30 fr.

Ecrire: Bureau de la loterie du Casino-Théâtre, Fribourg,
rue du Tir, 6.

Au Louvre, Bulle.

Grand rabais

Confections dames, 20 à 50 % de rabais.

Jaquettes, Paletots, Manteaux, Blouses, Jupes, Jupons, Costumes, Mantes.

Articles de bébés, 10 % de rabais.

Jaquettes, Manteaux, Pèlerines, Robes, etc.

FOURRURES, 20 % de rabais.

Chapeaux feutre p. dames, garnis et non garnis, moitié prix.

Tissus laine fantaisie, p. Robes et Blouses, 10 à 30 % rabais.

BONNETERIE

pour Hommes, Dames et Enfants, 10 % de rabais.

Gants laine tricotés, 20 % de rabais.

Confections d'hommes, 10 % de rabais.

Confections pour garçons, 10 % de rabais.

Chapeaux feutre, Bérêts, Casquettes, 10 % de rabais.

Pantoufles, 10 % de rabais.

95 cts. Un lot de Pantoufles 95 cts.

Liquidation totale de notre rayon Chaussures

HUG & Cie, Bâle

Musique et instruments.

Maison de confiance fondée en 1807.

Dépôt à Bulle:

Représentant: M. Léon Charrière.

PIANOS

HARMONIUMS

Représentants des meilleures marques suisses:

Burger et Jacobi — Rordorf.

Pianos électriques.

Reproduction de musique artistique.

Derniers perfectionnements convenant particulièrement pour

Cafés, Restaurants, Hôtels.

Conditions de paiements avantageuses.

— Garantie. —

Les POULES

vraie manière de les soigner, nourrir, loger, élever, pour obtenir de bons résultats en toute saison, ponte d'hiver, ponte d'été, etc., par L. Cuenoud-Landolf, ancien aviculteur, à Lausanne, rédacteur et conférencier avicole. Un beau volume de 336 pages avec jolies gravures, fr. 3.50. S'adresser à l'auteur.

Une tailleuse pour hommes

trouverait place comme ouvrière, chez M. Antoine SCHEIER, marchand-tailleur, Holderstrasse 3, Zurich V.

Rubaneur

est demandé pour de suite à la Scierie Ruchet-Morel, Gryon s. Bex. 56



Mises de bois.

Mercredi 14 janvier dans la forêt du Collège, Les Fenettes, vente publique de: 650 billons sapin, 20 moules, 50 carrons, 6 billons hêtre, 25 tas de branches. Rendez-vous à 9 1/2 h. sur la place de la coupe.

L'Inspecteur des forêts
du 3^e arrondt.

Mercredi 18 janvier, dans la forêt cantonale de Bouleyres, vente publique de 600 billons sapin, 35 billons hêtre, 6 billons pin, 30 carrons, 12 stères hêtre, 20 stères sapin, 40 tas de nœuds, 10 tas de branches et rondins et 20 troncs.

Rendez-vous à 9 h. à la ferme Yerly.
L'Inspecteur des forêts
du 3^e arrondt.

Mises juridiques.

L'Office des poursuites de la Gruyère vendra, en mises, Place du Cheval-Blanc, à Bulle, le jeudi 12 courant, dès dix heures du matin, un cheval brun, et un char.

Bulle, le 9 janvier 1911.

L'Office des Poursuites

Jeune fille

au courant de la cuisine

cherche place

d'aide de cuisine. S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous H 32 B. 117